

corps, de même qu'un cirque (sans comparaison pourtant) devrait avoir un bouffon attiré ; car ses représentations, même les plus brillantes, finiraient par ennuier. Je suggérerai donc à messieurs nos conseillers de vouloir bien nommer Mr. Jones à l'emploi de paillasse ; c'est de tous, celui qui me paraît le mieux fait pour exciter le rire chez les auditeurs. Je ne veux point dire que Mr. Jones ait assez d'esprit pour faire un bouffon de cirque ; mais envers celui de la corporation on serait plus indulgent. Il possède cependant, assez bien déjà, les premiers éléments de l'escamotage, et avec encore quelques leçons de son maître Mr. Thompson, il parviendrait je crois à culbuter, à pirouetter fort joliment.

Ne saut' point z'à deini,

Paillass' mon ami ;

Saut' pour tout l'mondo.

Quant à moi je déclare que je suis *unanimement* d'opinion que si Mr. Jones n'assiste point ponctuellement aux soirées de la corporation, le moins que ce corps puisse faire serait de fournir des bonnets de nuit à ceux qui vont le voir. Comme je le disais tout-à-l'heure, cette idée m'est venue à la dernière séance, où l'absence de Mr. Jones répandait un air de tristesse qu'on ne voit jamais lorsqu'un cet honorable conseiller fait au public l'honneur de représenter ses intérêts (Ceux du public, bien entendu). La parenthèse n'est pas inutile vu qu'on pourrait s'y tromper.

La séance en question fut donc des plus ennuyeuses. Il ne s'y est rien passé d'important, si l'on en excepte des projets en quantité.

D'abord celui d'acheter un terrain et un quai pour continuer jusqu'à la rivière, la rue Sous-le-Fort afin de pouvoir y établir un puits et une pompe. Cela ne coûterait que la petite somme de huit cents louis ; tandis qu'avec une centaine de louis on pourrait creuser, n'importe en quel endroit de la Basse-Ville, une citerne et y établir une pompe qui fourirait, à toute cette partie de la ville, de l'eau pour les besoins ordinaires, aussi bien que pour les incendies. Ce puits et cette pompe y construite ne gêleraient jamais, avantage que n'aurait que difficilement celui qu'on ferait sur un quai, qui d'ailleurs n'est point central.

L'autre projet qui n'est pas encore mis à exécution, mais qui a suscité un com mencement de débat, est celui du pavé en bois. La grande question, parmi les conseillers, était de savoir si l'on serait l'essai dans les déclivités seulement ou sur une surface plane. Les uns étaient pour les pentes, ceux-ci pour le niveau ; enfin l'on ne savait pas quel parti mettrait l'autre sur le pié. lorsque l'honorable Maire jugea à propos de trancher la question à la façon de Salomon, en conseillant d'essayer le pavage en bois aussi bien dans les déclivités que sur les plateaux.

Quelqu'un des membres a suggéré l'idée de ne point faire l'essai dans la rue St. Jean, vu qu'elle est trop passante ! Mais il nous semble que c'est justement là qu'il devrait se faire, puisqu'on y obtiendra des résultats bien plus prompts et plus sûrs qu'en des rues moins fréquentées.

Quant à moi je conseillerai vivement à nos sages conseillers d'attendre pour pavier la ville en bois, qu'ils l'aient munie de bonnes pompes à incendie et que la société du feu ne soit plus en existence, car on courrait risque de voir quelque beau matin le pavé de nos rues réduit en cendres. Je ne puis néanmoins m'empêcher d'avouer qu'il est grand temps de faire cette excellente amélioration, car, de la façon que le pays promet d'être gouverné, la misère ne tardera point à s'ap-